

LE DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES RECRUTE



Hautes-Alpes
le département

Médecin Protection Maternelle et Infantile

Direction des Solidarités en Territoire
Par voie statutaire ou contractuelle



Missions principales :

Participation à la mise en œuvre et à la réalisation de la mission PMI sur le territoire, en lien avec le chef de service d'agence

- Évaluer les besoins de santé sur son territoire à partir de l'analyse des certificats de santé, des statistiques et de l'expérience de terrain.
- Participer à la réflexion et aux propositions des objectifs PMI avec le service Prévention Santé et Offre d'Accueil (PSOA) : Réunion mensuelle avec les autres médecins de PMI de territoire et le service PSOA : évolution de la législation, adéquation es moyens, mise en œuvre des objectifs PMI...
- Être responsable de l'organisation et de l'application, au niveau de l'AT des politiques médico-sociales conférées par la loi à la mission PMI :
 - Mesures de prévention médicale, psycho sociale et d'éducation à la santé en faveur des futurs parents et des enfants,
 - Actions d'accompagnement psycho-social des femmes enceintes et des parents, particulièrement les plus démunis,
 - Actions de prévention, de dépistage de handicap des enfants de moins de 6 ans ainsi que des conseils aux familles pour la prise en charge de ces handicaps ;
- Définir avec les personnels concernés et en lien avec le chef d'AT l'organisation : de l'accueil médico-social au sein de leur territoire, des entretiens prénataux précoces, des permanences, visites à domicile, d'actions collectives.

Service : Agence Territoriale de la Cohésion Sociale Nord

Résidence administrative : Maison des solidarités de Briançon

Cadre d'emplois : Médecin territorial
Collectivité Adhérente au CNAS

Adressez C.V. et lettre de motivation à :

**M. le Président du Département
des Hautes-Alpes
Direction des Ressources Humaines**

**Service Recrutement, Formation
et Évolutions Professionnelles**

**Hôtel du Département - Place Saint-Arnoux
CS 66005 - 05008 GAP CEDEX**

Retrouvez nos offres d'emploi
et postulez en ligne sur notre
site internet : hautes-alpes.fr/emploi

- Organiser et réaliser :
 - des consultations de PMI (pédiatriques et ou de planification),
 - des bilans en école maternelle enfants de 3-4 ans ;
- Travailler en partenariat avec les professionnels du champ de la périnatalité et de la petite enfance :
 - Maternité, staff maternité/pédiatrie, analyse déclarations de grossesse et certificats de santé....,
 - Hôpital, CAMSP, MDPH, pédopsychiatrie, Éducation Nationale, médecins libéraux...
- Participation à la mission de prévention et protection de l'enfance
 Participer au suivi médical des enfants confiés : suivi ou coordination de suivi des enfants confiés à l'ASE selon le protocole en vigueur ;
 Travailler dans le cadre de l'adoption ;
 Conseiller techniquement les personnels concernés, notamment lors des synthèses autour de l'accompagnement des familles et/ou lors des Instances Enfance Famille et au cours de l'évaluation des IP.
- Animation de l'équipe des agents intervenant sur la mission PMI
 Organiser des réunions autour des pratiques en PMI (de l'accompagnement des familles et des femmes enceintes) dans le cadre de la prévention médico-sociale périnatale et de la petite enfance ;
 Donner un avis technique sur les besoins et demandes de formation spécifiques à la PMI.
- Favoriser la transversalité
 Participer à la cohésion de l'action médico-sociale en transversalité, notamment lors des comités de coordination de l'agence de résidence administrative,
 Participer ponctuellement au CS-AT, dans un but de transversalité et cohérence de l'action médico-sociale,
 Participer à l'élaboration du rapport d'activité annuel de la mission, sur l'agence,
 Conseiller techniquement les autres travailleurs sociaux et médicosociaux du secteur quant aux questions relatives à la santé.

Diplômes et formations souhaitées :

Doctorat en médecine de préférence avec une spécialité en pédiatrie

Bureautique : EXCEL / WORD / POWERPOINT

Expérience :

- Compétences médicales dans le domaine de l'enfance ou de la planification ;
- Connaissances en santé publique souhaitées ;
- Sens de l'écoute ;
- Sens de l'organisation et du travail en équipe ;
- Capacité à mener des actions de partenariat ;
- Capacité à élaborer et conduire des projets.

Application métier : Solis

Permis de conduire : C E B

Détails :

- Formation et évaluation des pratiques professionnelles ;
- Développement Professionnel Continu (DPC) ;
- Transmission des éléments du rapport d'activité de la mission sur l'agence et des statistiques s'y référant ;
- Participation au fonctionnement de l'équipe :
 - Participer aux réunions d'équipe et de groupe « métier » et aux différentes instances,
 - Remplacer et venir en renfort éventuel et ponctuel auprès de l'équipe, en cas d'absence d'un autre médecin sur le secteur de l'agence ;
 - Contribution à la formation des professionnels par l'accueil et l'accompagnement de stagiaires.

| Risques Professionnels | Conditions et Contraintes d'exercice |
|---|---|
| Renvoi Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) de la Collectivité Unité de travail : Maisons Des Solidarités (MDS) Règlement Équipements de Protection Individuel (EPI) : Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> | Organisation du temps de travail : Référence aux différents règlements en vigueur Règlement des usages numériques Règlement des usages véhicules Temps de travail : Règlement Modernisation du Temps de Travail (MOT) et délibération n°7602 |
| Relations fonctionnelles : | |
| En Externe | En interne |
| Partenaires œuvrant sur le champ de la mission PMI : - Hôpital, maternité, pédiatrie, pédopsychiatrie, CAMSP, MDPH ; - Éducation Nationale ; - Institutions et structures médico-sociales ; CAF... | Directeur de la DST ; Chefs de Service de la DST ; Ensemble du personnel de l'AT ; Autres Conseillers Mission ; Service PSOA ; Service Aide Sociale à l'Enfance ; Autres services du Département. |